



GROUPE DE TRAVAIL

Incivilités arbitrage

06 octobre 2020
Lisieux

Présents : MM. AUBERT, DELISLE, GREMONT

En visio : Mme EVAIN et MM. BACHIR, FECIL, GRANDET, KOCISZEWSKI, LEFEVRE et LEU

Excusés : Mme ABERGEL, MM. AIT KASSI, BELLISSENT, BURSON, DE LA COTTE, DESLANDES, LAIGNEAU, LESAGE, LIBERGE, LOUP, MICHEL, MOINAUX, PIKORKI, VOISIN

Assistent : MME DAYAUX et MM. CIAPA CARVAILLO, CORDOBA et TAVELET

Jean-Michel KOCISZEWSKI ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue à tous. Dans ce contexte particulier, la réunion se tient en visio-conférence avec quelques participants au siège de la Ligue. Il souhaite refaire un tour de table afin que les nouvelles personnes intégrant cette commission se présentent.

Après présentation, M. KOCISZEWSKI invite M. GREMONT à prendre la parole pour exposer les propositions d'axes de travail envoyées en amont de cette réunion, et ensuite laisser la parole à chacun.

Pour commencer, M. GREMONT souhaite rappeler que ce groupe de travail a été créé suite aux graves incidents de janvier 2020 sur un officiel et que les incivilités sont de plus en plus fréquentes. Il regrette d'ailleurs que le groupe de travail ne se soit pas réuni en début de saison, ce qui aurait pu éviter les incivilités déjà existantes.

M. KOCISZEWSKI intervient et précise que la fin de saison dernière a été particulièrement difficile à cause de l'arrêt soudain des compétitions dû à la crise sanitaire. Il convient que le groupe de travail a tardé à se remettre en route mais rappelle le travail effectué afin de commencer la nouvelle saison de la façon la plus sereine possible.

M. GREMONT reprend la parole et expose les propositions suivantes :

- la réactivation de la commission veille/sécurité afin de désigner des délégués sur les rencontres à risques. Il rappelle qu'il s'agissait d'une demande lors de la dernière réunion et regrette que cela ne soit pas le cas.
- pour réactiver cette commission, il propose de regrouper la commission des incivilités et de sécurité/veille avec une permanence le lundi matin (avec un numéro vert) permettant aux arbitres d'appeler en cas de problème le week-end.
- mettre en garde les clubs en donnant une réelle fonction au référent sécurité

Suite à son intervention, Gilbert LEU prend la parole et indique que la commission sécurité/veille est en fonction depuis le début de saison avec un encadrement renforcé sur quelques matchs à risques. D'ailleurs, cette commission a effectué une campagne de recrutement qui a permis à 8 nouveaux délégués d'être formés au terrain.



Par ailleurs, le travail de sensibilisation est effectué, il est mis en place et continue avec les visites dans les clubs. Cette tâche sera déléguée à la commission des actions citoyennes qui va être réactivée avec deux nouveaux membres : Mme EVAÏN et M. GRANDET.

Il rappelle qu'il est important de se focaliser sur le travail de demain, comme l'ont fait MM. GREMONT et TAVELET dans leurs propositions.

Emmanuel AUBERT souhaite confirmer les dires de M. LEU et le travail effectué par la commission sécurité/veille puisque Roger DESHEULLES se charge de lui transmettre tous les matchs ayant rencontrés des problèmes afin de repositionner des arbitres et délégués sur les rencontres futures des clubs concernés. Il confirme que de bonnes relations se sont instaurées entre les commissions régionales de discipline et de l'arbitrage et qu'il remarque que tous souhaitent aller dans le même sens.

A son tour, Pierre TAVELET fait part de ses propositions qu'il avait transmises à M. KOCISZEWSKI avant le confinement dont la création d'une cellule d'écoute avec un numéro d'urgence le week-end et le lundi matin permettant aux arbitres d'être soutenus suite aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer sur et en dehors des terrains.

Cette cellule se réunirait et à l'issue, des comptes-rendus seront effectués et publiés sur le site internet de la Ligue.

Hervé GRANDET, quant à lui, confirme qu'il est volontaire pour animer cette commission avec l'aide de Pascale EVAÏN. Ils ont déjà commencé à travailler ensemble sur une feuille de route.

Il pense qu'il faut attendre les élections du Comité de Direction de Ligue pour présenter le projet. Après discussion avec les membres, il est convenu que M. GRANDET rencontre rapidement M. KOCISZEWSKI pour mettre en place cette commission et ne pas perdre un mois pour commencer à travailler.

M. GRANDET établira un calendrier de visites dans les clubs dits « à risques ». Le but de celles-ci étant de les accompagner et ainsi leur proposer une ligne de conduite avec un cahier des charges à respecter.

Il confirme qu'il est intéressant de rassembler la commission sécurité/veille et les actions citoyennes qui auront la mission d'assurer une permanence le lundi matin.

Il indique aux membres qu'il est en train de travailler sur une convention entre les parquets de Caen et Rouen afin de déclencher un système judiciaire rapide en cas de dépôt de plainte d'un arbitre.

Mohamed BACHIR, ancien membre de la commission régionale des actions citoyennes, souhaite que l'orientation de la commission soit axée sur la prévention plutôt que la répression, comme il a pu le souligner lors de la dernière réunion.

Fort de son expérience, il démontre qu'il est important d'identifier les personnes fortes au sein des clubs dits « à risques » car elles peuvent être influentes dans la démarche (car il ne s'agit pas forcément du Président, secrétaire mais parfois plutôt des éducateurs).

Dans la constitution de la liste des clubs à visiter, il conseille de répartir les clubs en 3 catégories : ruraux, urbains et péri-urbains car il pense que l'approche sera différente.

La parole est laissée à Pascale EVAÏN, membre de la Commission Fédérale des Actions Citoyennes. La FFF détient des outils comme l'observatoire des comportements qui est très peu utilisé et qui doit être plus exploité. Elle indique qu'une convention sera bientôt signée avec Ethique et Sport afin d'accompagner les arbitres victimes d'agression.

Pour André LEFEVRE, la cellule actuelle de sécurité/veille est très réactive concernant la nomination des délégués mais il précise également qu'il ne rencontre pas de gros problèmes d'incivilités dans le secteur manche.

Loïc DELISLE remercie M. KOCISZEWSKI pour l'organisation de la réunion car les arbitres ont déjà été malmenés depuis la reprise en septembre. Il aurait souhaité que celle-ci s'effectue en toute sécurité pour eux et qu'il aurait été apprécié de réactiver ce groupe de travail avant la reprise des compétitions.

Il remercie également Samuel GREMONT pour ses propositions ainsi que Pierre TAVELET, même s'il aurait préféré recevoir les travaux plus tôt afin de pouvoir les étudier.

Il rappelle que, lors des deux premières réunions, il avait été convenu de communiquer l'ensemble des sanctions sur le site internet de la Ligue dans le bandeau des unes. Il regrette que cela ne soit pas le cas pour les dernières décisions rendues par la Commission de Discipline.

M. LEU rappelle que les voies de recours doivent être purgées pour communiquer sur les décisions et rassure M. DELISLE en lui indiquant que les communications vont reprendre et que la Ligue respectera ses engagements.

M. DELISLE souhaite que la commission se réactive très rapidement afin que les arbitres puissent aller travailler sereinement.

M. KOCISZEWSKI reprend la parole en précisant qu'il est également très important de travailler sur les mesures barrières car les clubs sont désorganisés voir inorganisés pour certains, ce qui peut créer des tensions entre les responsables, les officiels voire les supporters.

MM. GREMONT et DELISLE rappellent que les clubs nomment des référents sécurité qui peuvent assurer cette responsabilité et souhaiteraient connaître leur fiche de poste car ils sont, très souvent identifiés, mais ils ne connaissent pas leurs missions.

Une demande est effectuée également par M. GREMONT concernant le recrutement des délégués et notamment les critères retenus lors des sessions de recrutement. Une réponse lui sera apportée rapidement.

Anthony CORDOBA intervient sur le débat de la communication des sanctions et ne souhaite pas que les clubs que l'on souhaite aider soient stigmatisés. Il préconise plutôt de communiquer sur les actions entreprises par les clubs pour s'améliorer suite aux visites de la commission.

Il précise également qu'il y a un cadre juridique à respecter sur la communication et qu'il va se rapprocher de Thomas CIAPA CARVAILLO, juriste de la Ligue, pour voir ce qu'il est possible de faire.

M. CIAPA CARVAILLO émet l'idée de proposer aux clubs ciblés à risques une convention d'objectifs (charte ou cahier des charges à respecter et qui permettrait d'obtenir des avantages s'il la respecte). Pierre TAVELET réagit à cette proposition en indiquant qu'il serait également envisageable de proposer un label.

Loïc DELISLE informe les membres qu'il a pris des dispositions avec son club d'appartenance notamment en signant une charte du spectateur. Il souhaite qu'un travail soit également effectué avec les référents sécurité, qui pour lui, ont un réel rôle à jouer.

Après ces riches échanges, M. KOCISZEWSKI clôt cette réunion en indiquant qu'il va rencontrer rapidement Mme EVAIN et M. GRANDET afin d'activer rapidement la commission des actions citoyennes et ne pas perdre de temps.

Jean-Michel KOCISZEWSKI



Président Délégué